Royaume du Maroc
Université Hassan II de Casablanca
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Aïn Chock

FSJES Ain Chock
FACULTÉ DES SCIENCES JURIDIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES AIN CHOCK
UNIVERSITÉ HASSAN II DE CASABLANCA

Avis d'achat sur bons de commande n° 118/ 2026

La Doyenne de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Aïn Chock de Casablanca procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation :	**Travaux d'aménagement, de recharge, réorganisation, fourniture de supports et de plaques d'identification en plexiglas, et établissement du plan de repérage des extincteurs de la FSJES Aïn Chock.**

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Quantité	Garanties exigées
1	**Recharge d'extincteur à poudre ABC 6 kg**	Dépose et enlèvement de l'extincteur sur site, transport aller-retour à l'atelier du prestataire, à sa charge. Vidange complète, contrôle visuel intérieur/extérieur du corps, contrôle de la date de fabrication et de la dernière épreuve. Recharge avec une poudre polyvalente ABC neuf(ve) et certifié(e), à la capacité nominale ; contrôle de la charge par pesée (balance étalonnée). Remplacement systématique des joints, goupille et scellé ; remplacement si nécessaire de la cartouche de gaz (sparklet), du flexible, de la tête de commande ou du manomètre. Nettoyage de l'appareil et apposition d'une étiquette de contrôle (date de recharge, date de la prochaine vérification, nom du prestataire). Tout appareil irrécupérable (corps corrodé, hors épreuve) est signalé par écrit et n'est remplacé qu'avec l'accord de l'administration.	U	46	Charge garantie 12 mois
2	**Recharge d'extincteur à poudre ABC 9 kg**	Dépose et enlèvement de l'extincteur sur site, transport aller-retour à l'atelier du prestataire, à sa charge. Vidange complète, contrôle visuel intérieur/extérieur du corps, contrôle de la date de fabrication et de la dernière épreuve. Recharge avec une poudre polyvalente ABC neuf(ve) et certifié(e), à la capacité nominale ;	U	30	Charge garantie 12 mois

La Doyenne
Pr. Fatima Zahra ALAMI

		contrôle de la charge par pesée (balance étalonnée). Remplacement systématique des joints, goupille et scellé ; remplacement si nécessaire de la cartouche de gaz (sparklet), du flexible, de la tête de commande ou du manomètre. Nettoyage de l'appareil et apposition d'une étiquette de contrôle (date de recharge, date de la prochaine vérification, nom du prestataire). Tout appareil irrécupérable (corps corrodé, hors épreuve) est signalé par écrit et n'est remplacé qu'avec l'accord de l'administration.			
3	**Recharge d'extincteur à CO2 2 kg**	Dépose et enlèvement de l'extincteur sur site, transport aller-retour à l'atelier du prestataire, à sa charge. Contrôle de la bouteille et de la date d'épreuve, vidange et recharge en CO2 à la capacité nominale, contrôle par pesée (balance étalonnée). Contrôle et remplacement si nécessaire du tromblon (diffuseur), du flexible, des joints, de la goupille et du scellé. Nettoyage de l'appareil et apposition d'une étiquette de contrôle (date de recharge, date de la prochaine vérification, nom du prestataire). Toute bouteille hors épreuve ou non conforme est signalée par écrit et n'est remplacée qu'avec l'accord de l'administration.	U	3	Charge garantie 12 mois
4	**Recharge d'extincteur à CO2 5 kg**	Dépose et enlèvement de l'extincteur sur site, transport aller-retour à l'atelier du prestataire, à sa charge. Contrôle de la bouteille et de la date d'épreuve, vidange et recharge en CO2 à la capacité nominale, contrôle par pesée (balance étalonnée). Contrôle et remplacement si nécessaire du tromblon (diffuseur), du flexible, des joints, de la goupille et du scellé. Nettoyage de l'appareil et apposition d'une étiquette de contrôle (date de recharge, date de la prochaine vérification, nom du prestataire). Toute bouteille hors épreuve ou non conforme est signalée par écrit et n'est remplacée qu'avec l'accord de l'administration.	U	3	Charge garantie 12 mois

La Doyenne
Pr. Fatima Zahra ALAMI

5	**Recharge d'extincteur à CO2 6 kg**	Dépose et enlèvement de l'extincteur sur site, transport aller-retour à l'atelier du prestataire, à sa charge. Contrôle de la bouteille et de la date d'épreuve, vidange et recharge en CO2 à la capacité nominale, contrôle par pesée (balance étalonnée). Contrôle et remplacement si nécessaire du tromblon (diffuseur), du flexible, des joints, de la goupille et du scellé. Nettoyage de l'appareil et apposition d'une étiquette de contrôle (date de recharge, date de la prochaine vérification, nom du prestataire). Toute bouteille hors épreuve ou non conforme est signalée par écrit et n'est remplacée qu'avec l'accord de l'administration.	U	1	Charge garantie 12 mois
6	**Recharge d'extincteur à eau pulvérisée 6 L**	Dépose et enlèvement de l'extincteur sur site, transport aller-retour à l'atelier du prestataire, à sa charge. Vidange complète, contrôle visuel intérieur/extérieur du corps, contrôle de la date de fabrication et de la dernière épreuve. Recharge avec de l'eau et un additif (agent mouillant / AFFF) neuf et certifié, à la capacité nominale ; remplacement de la cartouche de gaz propulseur ou repressurisation selon le modèle. Remplacement systématique des joints, goupille et scellé ; remplacement si nécessaire du flexible, de la buse de pulvérisation ou de la tête de commande. Nettoyage de l'appareil et apposition d'une étiquette de contrôle (date de recharge, date de la prochaine vérification, nom du prestataire). Tout appareil irrécupérable (corps corrodé, hors épreuve) est signalé par écrit et n'est remplacé qu'avec l'accord de l'administration.	U	13	Charge garantie 12 mois
7	**Recharge d'extincteur à eau pulvérisée 10 L**	Mêmes prestations et spécifications que la ligne 6.	U	2	Charge garantie 12 mois

La Doyenne
Pr. Fatima Zahra ALAMI

8	**Fourniture et pose de support mural pour extincteur**	Support mural métallique adapté au type et à la capacité de l'extincteur (poudre ABC 6/9 kg, CO2 2/5/6 kg, eau pulvérisée 6/10 L), traité anticorrosion. Fixation par chevilles et vis adaptées au support (béton, brique, cloison). Pose à un emplacement visible, accessible et dégagé, la poignée de portage à 1,20 m maximum du sol. Prévu pour chaque extincteur : il remplace tout support manquant, inadapté ou endommagé constaté lors de la repose.	U	98	1 an
9	**Fourniture et pose de plaque d'identification en plexiglas pour extincteur**	Plaque en plexiglas (PMMA) de 3 mm d'épaisseur minimum, format 200 × 300 mm environ, coins arrondis. Impression UV ou vinyle adhésif résistant aux UV et au nettoyage, avec pictogramme « Extincteur » normalisé (ISO 7010 – F001) photoluminescent. Mentions : N° de l'extincteur (numérotation unique de EXT-001 à EXT-098), type d'agent (poudre ABC / CO2 / eau pulvérisée), capacité, classes de feu, emplacement (bloc / niveau / local). Logo de la faculté. Fixation murale au-dessus de l'extincteur par vis ou entretoises. Maquette soumise à la validation de l'administration avant fabrication.	U	98	1 an
10	**Réorganisation et repose des extincteurs dans l'ensemble de la faculté**	Concerne les 98 extincteurs de la faculté, y compris les 7 appareils actuellement en réserve, à redéployer selon les besoins. Étude de répartition sur site couvrant l'administration, les blocs 100-200 à 800, les amphithéâtres, les salles de conférence, les bibliothèques, la scolarité et les locaux techniques : un appareil à moins de 15 m de tout point, au moins 1 appareil pour 200 m² et par niveau. Extincteurs à CO2 placés près des risques électriques (armoires électriques, TGBT, locaux informatiques) ; poudre ABC et eau pulvérisée dans les circulations, les salles, les amphithéâtres et les zones d'archives. Proposition d'implantation soumise à la validation de l'administration, puis repose de	Forfait	1	—

La Doyenne
Pr. Fatima Zahra ALAMI

		chaque extincteur rechargé sur son support, avec sa plaque d'identification. L'enlèvement et la repose se font par lots (bloc par bloc). Aucune zone ne doit rester sans protection : sinon, le prestataire met à disposition des extincteurs de remplacement provisoires.			
11	**Établissement du plan global de repérage des extincteurs**	Sur la base du plan global fournis par l'administration, report de chaque extincteur posé, avec son N°, son type et sa capacité, par bloc et par niveau, avec légende. Remise de 2 exemplaires papier couleur au format A3, et d'une version numérique (PDF + fichier modifiable). Remise d'un registre récapitulatif des 98 extincteurs (N°, type, capacité, emplacement, date de recharge, date de la prochaine vérification), en version papier et Excel.	Forfait	1	—

Conditions d'exécution :
- Délai d'exécution : **10 jours** à compter de la notification du bon de commande.
- À la fin des travaux, le prestataire remet un rapport d'intervention et une attestation de recharge et de conformité. Il remet aussi le plan de repérage et le registre des extincteurs.

Lieu d'exécution :	Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Aïn Chock de Casablanca.
Délai d'exécution ou date de livraison de la prestation :	Le délai d'exécution est fixé **à 10 jours** calendaires à compter du lendemain de l'attribution du présent bon de commande.
Pénalités de retard :	A défaut d'exécution dans les délai prescrits, l'entreprise subira une pénalité de 1 ‰ (un pour mille) du montant total du BC par jour de retard, plafonnée à 8%.
Date et heure limites de réception des devis des concurrents :	**Le 13/11/2026 A 17H00**

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Le bon de commande sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre la plus avantageuse, **sous réserve de la remise d'une caution bancaire**, constituée auprès de la CDG ou de tout autre organisme agrée, d'un montant de **1 000,00 DHS (Mille dirhams),** libellée au nom de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Ain Chock de Casablanca, dans un délai de dépassant pas 24 heures suivant l'ouverture des plis.

La Doyenne
Pr. Fatima Zahra ALAMI

L'original de la caution doit être déposé au bureau d'ordre de la Faculté sis Km 8 Route d'El jadida – Casablanca.
Une copie scannée de la caution doit être envoyée par email à l'adresse suivante : basma.khatri@etu.univh2c.ma

La Doyenne
Pr. Fatima Zahra ALAMI